



SÉMINAIRE DE FORMATION

GESTION PRATIQUE DU CONTENTIEUX CLIENT

Tarif HT
750 000 FCFA (1 143 Euros)

15% de remise accordée (- 112 500 F CFA) pour tout règlement 2 semaines avant le démarrage de la formation

Durée: 1 semaine (5 jours)

Dates & lieux :

Pointe Noire : 04 - 08 Novembre 2019,
Hôtel Elais.

Public cible:

- ◆ Responsable crédits.
- ◆ Comptable clients.
- ◆ Gestionnaire contentieux.

Méthode pédagogique:

Notre méthode pédagogique combine un peu d'exposés théoriques et beaucoup de cas pratiques à travers des exercices, des jeux de rôle et des mises en situation. Le retour sur investissement est maximum car nos formations mobilisent les apprenants autour de méthodes et techniques immédiatement applicables et mesurables.

PRESENTATION

Pour des raisons de coût, les entreprises réalisent de plus en plus souvent, par elles-mêmes, les procédures juridiques les plus simples. Acquérir le savoir-faire pratique de ces différentes procédures est indispensable pour que ces actions soient rentables et efficaces. C'est l'objectif de cette formation centrée sur la pratique du contentieux avec de nombreux exercices, tableaux synthétiques qui permettent au participant d'être opérationnel à son retour en entreprise.

OBJECTIFS

- ◆ Prévenir le contentieux client.
- ◆ Constituer un dossier complet de recouvrement.
- ◆ Choisir la procédure adaptée.
- ◆ Réaliser soi-même les injonctions de payer.
- ◆ Réagir face au dépôt de bilan de ses clients.

PROGRAMME DETAILLE

1. Prévenir le contentieux

- ◆ Clauses essentielles dans les CGV pour garantir ses droits :
 - ◇ Clause pénale ;
 - ◇ Attribution de compétence ;
 - ◇ Réserve de propriété.
- ◆ Constituer la preuve de la créance.
- ◆ Établir un moratoire.
- ◆ Délais de prescription.

2. Choisir une procédure

- ◆ Règles de compétence des tribunaux.
- ◆ disparition des juges de proximité.
- ◆ Aperçu du référé provision et de l'assignation au fond : critères de choix et étapes.
- ◆ Procédure des chèques impayés.

3. Réaliser soi-même les injonctions de payer

- ◆ Créance non contestable.
- ◆ Constituer le dossier : bon de commande et livraison, facture, mise en demeure.
- ◆ Quels montants réclamer ?
- ◆ Les bons réflexes à chaque étape.
- ◆ Choix et rôle de l'huissier.
- ◆ Cas du paiement partiel
- ◆ Évaluer le coût d'une injonction.
- ◆ Reconstituer toutes les étapes d'une injonction de payer.

4. Gérer la défaillance d'un client

- ◆ Étapes, acteurs, effets des procédures collectives sur les créanciers.
- ◆ Principaux réflexes :
 - ◇ Production de créance ;
 - ◇ Revendication des marchandises ;
 - ◇ Continuation des contrats en cours ;
 - ◇ Exiger le paiement d'avance.



SÉMINAIRE DE FORMATION

QUI SOMMES-NOUS ?

Trainis est un acteur de référence dans le secteur de la formation professionnelle continue en Afrique.

Nos formations thématiques très ciblées et de haut niveau impactent la performance de votre organisation à travers des renforcements des compétences en vue d'atteindre le triptyque: productivité, rentabilité et efficacité. Devenez plus compétitif en misant sur votre meilleure ressource: vos collaborateurs.

Nos séminaires ont attiré plusieurs centaines de cadres provenant d'une trentaine de pays d'Afrique dont l'Angola, le Benin, la Burkina Faso, le Cameroun, le Cap-Vert, la Centrafrique, le Congo Brazzaville, la RDC, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad, le Togo, ...

Notre approche:

Trainis innove et se distingue de par sa stratégie, pour l'heure, unique en Afrique francophone. Un concept simple qui consiste à faire profiter aux cadres africains des formations de qualité, pratiques et sur des thèmes d'actualité dans les organisations en faisant appel aux meilleurs spécialistes internationaux en Management et en Gestion d'entreprise. Ceci, tout en tenant compte des spécificités culturelles et des réalités africaines afin de rendre nos stagiaires immédiatement opérationnels sur le terrain.

Nos références:

Ils nous font confiance...



Bureau internationale du Travail



...& pourquoi pas vous ?



Formulaire d'inscription

Intitulé de la formation:.....
.....
.....
Date de session:.....
Lieu :.....
Nom de famille:.....
Prénom (s):.....
Organisme:.....
Fonction:.....
Téléphone professionnel:

Téléphone personnel.....
Ville:.....
Pays:.....
Niveau d'études:.....
Spécialité:.....

Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ?
Décrivez-nous vos besoins.
.....
.....
.....
.....
.....
.....

FRAIS DE FORMATION

Montant à payer :.....HT
Montant TTC (TVA =18%)TTC

Hébergement s'il y a lieu (uniquement pour les séminaires de Paris) :
100 euros x.....nuits =.....Euros
Montant Total à régler :

MODE DE PAIEMENT

Chèque: Espèce :
Virement bancaire Transfert d'argent:

Signature (+ cachet si organisme)

PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) :
Code Banque : 30020
Code Guichet : 88100
N° de compte : 20196850000
Clé RIB : 78
Code Swift :
IBAN:
Titulaire du compte : Trainis Congo
Domicilié à : Agence siège BSCA Bank, Avenue de l'amitié
BP: 199 - Brazzaville, Congo

PAR CHEQUE

Le chèque doit être encaissable au Congo
& libellé au nom de la société : TRAINIS
Congo.

PAR TRANSFERT D'ARGENT

Vous pouvez utiliser les services de Western
Union ou de Money Gram. Les frais seront
envoyés aux coordonnées ci-dessous :
Nom : KEITA
Prénom : Djouma Mahamadou
Pays de destination : Congo
Ville : Brazzaville

Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible.

Pour valider votre inscription, vous devez remplir, scanner et envoyer par email le présent formulaire à l'adresse: congo@trainis.com accompagné du règlement des frais de participation.

Nous vous recommandons de ne pas émettre de virement, ni prendre vos billets d'avion sans avoir au préalable pris contact avec notre service commercial par email sur congo@trainis.com ou par téléphone au 00242 06 623 59 77 ou 00242 05 319 13 98.

Les paiements se font par virement bancaire, par chèque, en espèces ou par transfert d'argent.

Les frais de formation comprennent : les documents de travail, le matériel pédagogique, les frais pédagogiques, le déjeuner et les pauses-café pendant le déroulement de la formation.

Toute annulation d'inscription à l'initiative du participant fait l'objet d'une retenue de frais d'annulation de 20% si cette annulation intervient 30 jours avant le démarrage du séminaire. Au-delà de ce délai, aucun remboursement n'est accepté.